



Marchés médicaments

CAHPP et les biosimilaires : bilan et agenda

Les tous premiers biosimilaires de l'anti TNF alpha, l'Infliximab – Remicade® de chez MSD, ont été commercialisés en mars 2015. Pfizer est notre partenaire privilégié via l'Infliximab® depuis cette date.

Au cours de cette dernière année de marché, les négociations avec Pfizer et MSD ont permis de générer un gain de 5 millions d'euros pour une centaine d'établissements adhérents.

Il est à noter que si le taux de pénétration de l'Infliximab®, actuellement de 40%, passait à 90%, un gain d'environ un million d'euros supplémentaire pourrait être ainsi dégagé au bénéfice de nos adhérents.

Dans cette dynamique, CAHPP reste attentive au marché des biosimilaires et s'efforce d'être source de propositions. En effet, sur le marché du Rituximab, Rixathon® du laboratoire Sandoz a été référencé en février 2018 au côté du princeps Mabthera® de chez Roche. À ce jour ces deux partenariats ont permis de générer de belles économies pour nos établissements.

CAHPP est également présente sur le front du Trastuzumab et des biosimilaires de l'HERCEPTIN® IV de chez Roche. Nous avons sollicité les différents acteurs présents sur ce marché et sommes en cours d'analyse technico-économique des offres. L'équipe pharmacie travaille pour vous bâtir le meilleur dossier possible. Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais.

Nous sommes à votre écoute et disposition pour toute question à l'adresse contact-ph@cahpp.fr

Édito

Nous replongeons avec une grande motivation dans ces mois annoncés comme étant très hivernaux après un été pas très loin de la canicule.

Ce n'est sans doute pas ce qui va nous inquiéter le plus car nous avons à faire face à de nouveaux mois pendant lesquels nous devons nous préparer au maximum pour éviter le contre coup de mesures dont nous ne connaissons pas encore le moindre alinéa.

Le long passé des établissements de santé de l'hospitalisation privée fait que les capacités de résistance des dirigeants sont à toute épreuve et que nous saurons imaginer les bonnes solutions.

CAHPP va poursuivre sa route, entre les formations diplômantes, les évolutions des pharmaciens pris en charge par nos services et la poussée caractéristique que prend notre service biomédical qui enregistre la prise en charge de gros dossiers d'investissement.



2018/2019 sera aussi guidée par l'importante montée en charge du service Handicap et dépendances, se félicitant de l'animation depuis quelques mois par une nouvelle chargée de mission qui répond à nos espoirs au profit des établissements chargés des personnes handicapées et/ou âgées.

Nous poursuivons enfin et intensifions nos marchés d'engagement qui ont été particulièrement porteurs en 2017/2018, avec des taux de ristournes que personne n'avait réussi à obtenir jusqu'alors.

Enfin, le reversement équitable des résultats financiers de CAHPP pour les établissements dont l'activité est élevée avec nos services, a démontré combien nous étions résolus à prouver que nous sommes bien au service de nos adhérents.

Entre impôts sur le revenu, réforme de la SNCF, arrivée des nouveaux ministres, préparation des élections Européennes, le chemin de CAHPP, bien que complexe, reste à la hauteur de nos espérances : « Faciliter la vie des établissements de santé par tous les moyens ».

Bien amicalement.

Le Président Directeur
Général de CAHPP
Yvon Bertel-Venezia



En bref

Calendrier des formations

Inscrivez-vous en ligne sur www.cahpp.fr

- . Hygiène, Lyon
2 octobre 2018
- . Commission psy, Paris
4 octobre 2018
- . Plaies et cicatrisation, Lyon
4 octobre 2018
- . Plaies et cicatrisation, Aix
9 octobre 2018
- . Hygiène, Lille
9 octobre 2018
- . D.U Pharmacien, Paris
du 9 au 11 octobre 2018
- . Médicaments et Risques
EHPAD/HAD/SSR, Paris
11 octobre 2018
- . Bien-être, Strasbourg
11 octobre 2018
- . Hygiène, Aix
16 octobre 2018
- . Stratégie territoriale, Lyon
18 octobre 2018
- . Gaz médicaux, Strasbourg
18 octobre 2018

Calendrier vert

- . **Octobre Rose 2018** :
Lancement du dépôt des vidéos avant le 30 octobre 2018
- . **Bourse CAHPP ou pas CAHPP 2019** : « Qualité de vie au travail »
Dépôt des dossiers de novembre 2018 à mars 2019
- . **Indice Vert** : Ouverture des formulaires novembre 2018 à avril 2019
- . **Journée des partenaires** :
22 novembre 2018 : Développement durable et numérique
- . **Journée des partenaires** : 13 juin 2019 : « la qualité de vie au travail »

Le Festival *Tous engagés!* de la Croix-Rouge française

Les 22 et 23 juin 2018, la Croix-Rouge française organisait la première édition de son Festival « Tous engagés ! » au Parc de La Courneuve. Partenaire historique de l'association, CAHPP était conviée à cet événement d'une ampleur inédite qui a réuni plus de 5000 personnes - bénévoles, salariés, partenaires, entrepreneurs... - pour parler d'innovation sociale.

A travers ce premier festival, la Croix-Rouge française affichait un objectif ambitieux : maximiser l'impact social de ses activités, penser l'engagement de demain, construire de nouvelles solutions afin d'accompagner au mieux les personnes fragiles dans un monde en mutation (besoins sociaux croissants, conditions économiques de plus en plus contraintes, transformation digitale...).



Crédit photos : ©Nicolas Beaumont



Au programme : un village de 150 projets issus des initiatives menées sur le terrain à travers toute la France, et près de 40 conférences, ateliers participatifs et tables rondes autour de thématiques telles que l'environnement et le développement durable, la société inclusive, les nouvelles technologies, la santé et le secourisme... L'occasion d'assister à l'intervention de personnalités inspirantes comme Nicolas Hulot, ex-ministre de la Transition écologique et solidaire, Christophe Itier, Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale ou encore Francesco Rocca, Président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Deux journées riches en rencontres, en créativité et en partage d'expériences qui, selon les propres termes de M. Hulot, sont le signe indiscutable que « de nombreux citoyens n'attendent pas que le modèle change pour imaginer le monde de demain, pour penser autrement ».

Deux journées riches en rencontres, en créativité et en partage d'expériences qui, selon les propres termes de M. Hulot, sont le signe indiscutable que « de nombreux citoyens n'attendent pas que le modèle change pour imaginer le monde de demain, pour penser autrement ».

Contact : Mme Bouniol, Responsable du Pôle éditorial Croix-Rouge française

Les audits : de l'analyse à l'action

Notre activité d'audits a connu une augmentation au 1^{er} semestre 2018 (76 audits réalisés au 1^{er} semestre 2018 vs 66 au 1^{er} semestre 2017), notamment dans les secteurs de l'organisation des PUI et de la logistique. La demande est forte concernant l'analyse du circuit du médicament, ou celle de l'organisation et de l'efficience au bloc opératoire.

Nous analysons les fonctions achats depuis des années, et constatons que pour faire des économies, le seul levier du prix d'achat n'est plus suffisant. Un autre levier est très efficace : l'amélioration de la gestion des flux. Par exemple, pour les PUI, les directions souhaitent que les pharmaciens gérants optimisent leur gestion afin de déterminer des couvertures de stocks en cohérence avec l'activité, avec l'intention de diminuer les stocks dormants. Parfois, les logiciels ne sont pas utilisés de manière optimale. Il s'agit pour nous de faire gagner du temps aux professionnels, et de leur permettre d'obtenir des statistiques pertinentes.

Nouveauté : nous proposons désormais un suivi du plan d'action élaboré à l'issue de l'audit. Faute de temps, nos préconisations n'étaient pas toujours mises en œuvre. Nous avons embauché un pharmacien qui pourra accompagner les établissements. L'analyse n'a de sens que si elle permet l'action !

Autre demande en pleine expansion, l'accompagnement à la certification. Nous proposons une visite dite « à blanc » de 2 jours, réalisable dès que le Compte Qualité a été transmis à la HAS. Notre auditrice - dédiée spécifiquement à cette mission - est assistée si besoin par nos experts du secteur

à auditer. En cas de recommandations ou de réserves, suite à la visite de certification, nous proposons là aussi un suivi. Préparer la visite suivante, rédiger la réponse à la HAS... Nous sommes jusqu'au bout aux côtés de l'établissement. Nous nous préparons déjà pour la V2020, dont les visites expérimentales sont prévues courant 2019.

Contact :

Edwige Bisson-Moreaux
01 55 33 54 31
ebmoreaux@cahpp.fr



Le Biomédical, ça bouge !

La réorganisation du service Biomédical, en mai 2018 impulsée par Monsieur BERTEL-VENEZIA, Président Directeur Général, n'était que le premier pas de la démarche enclenchée par CAHPP pour offrir à ses adhérents un service optimum. Lisibilité de l'offre, accompagnement à toutes les étapes du projet - du choix du produit ou la conception d'un aménagement à la supervision de la maintenance - CAHPP met tout en œuvre pour faire gagner temps et argent aux établissements.

La segmentation en 3 périmètres clairement définis – biomédical, équipement hôtelier, handicap – a permis de recentrer chacun sur son cœur de métier. Le service Biomédical, est composé d'Alain de Carvalho, Cédric Stiegler et Benoît Merle et dirigé par Isabelle Hamelin. Dédié spécifiquement aux produits techniques et aménagements d'envergure, il s'appuie sur l'expertise du bureau d'études piloté par Elias Bitar.

Seconde étape, le nouveau référencement donnera dès 2019 une vision optimale des produits traités par chaque secteur. Une base de données améliorée, avec des requêtes par type de produit ou marque sera accessible, et affichera le tarif de

plus de 90 % des produits.

Plus de lisibilité sur les produits, donc, mais surtout sur la valeur ajoutée de l'offre de services. Qu'attendre de CAHPP ? Tout, depuis l'analyse des besoins jusqu'à la supervision annuelle, auprès de chaque établissement, pour s'assurer que les engagements des fournisseurs sont appliqués.

Détection des innovations, veille réglementaire et technique, étude des normes, choix des fournisseurs, mise en concurrence, étude financière des coûts et retours sur investissements, maintenance intégrée... CAHPP accompagne ses adhérents, laissez-vous guider ! Une plaquette détaillant cette offre vous sera prochainement adressée.

Horizon 2019-2020... Préparons ensemble dès maintenant votre plan d'investissement. Le remplacement d'une table d'opération est prévu ? Informez-nous, en massifiant les achats nous obtiendrons pour vous la meilleure proposition.

Vous aider à voir plus loin, plus juste. Plus que jamais CAHPP vous montre la voie, et reste à vos côtés.

Contact : Alain De Carvalho - 01 55 33 60 81 - adecarvalho@cahpp.fr

A venir !

Le service Economat lancera sur le dernier trimestre 2018 le premier marché d'engagement sur les consommables informatiques.

Pour vous assurer d'obtenir les meilleurs prix de cartouches d'encre et toners laser en participant à ce marché, il suffit seulement d'engager les volumes d'achat annuels de votre établissement.



Le principe est simple, plus les volumes collectés sont importants, plus les prix sont dégressifs.

Soyez attentifs, le formulaire de recensement sera bientôt mis en ligne sur le catalogue CAHPP.

Ne manquez pas l'occasion de faire des économies !

Pour être averti du lancement du marché ou pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Nanaba Dramé

Tél. 01 55 33 61 01

contact-eco@cahpp.fr



Interview de Walid Hamidi

Etudiant en alternance dans le monde du Handicap

Walid HAMIDI est un étudiant en MASTER MIASHS* (Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales) Technologie et Handicap à l'Université Paris 8 en stage au Centre de Ressources et d'Expertise Nouvelles Technologies et Communication, structure membre de l'Association des Paralysés de France.

Nous avons souhaité recueillir ses impressions, en entrée de parcours professionnel, sur le cursus spécialisé qu'il suit, mais surtout sur le monde du handicap...témoignage...

M. HAMIDI, pouvez-vous nous retracer votre parcours en quelques mots ?

J'ai fait un BAC « Sciences et Techniques de l'Ingénierie du Développement Durable ». Ensuite je suis parti sur un BTS domotique, toujours en rapport avec les Nouvelles Technologies. Et je me suis rendu compte qu'on pouvait faire de la domotique adaptée à la Santé.

Je me suis donc orienté vers une Licence Technologies Nouvelles et Autonomie de la Personne. Pendant cette formation, j'ai rencontré Thierry DANIGO, ergothérapeute expérimenté, qui m'a permis de mieux approfondir mes connaissances dans le domaine. Dans ce cursus, en plus des modules techniques, nous avons aussi eu des modules de négociation, de marketing, et quelques modules de programmation.

Je me suis enfin tourné vers le Master Technologies et Handicaps qui m'a tout de suite intéressé et qui est orienté sur les Nouvelles Technologies, en intégrant des modules de programmation, d'informatique, et des sciences du Handicap.

Le programme nous permet de rencontrer des spécialistes pour nous permettre de mieux percevoir les différents types handicaps. Certains experts viennent nous présenter leurs recherches et les innovations technologiques.

Nous avons assisté aux interventions de la SNCF, de la RATP, d'une chargée d'accessibilité du Musée du Louvres, et bien d'autres profils encore tout aussi intéressants.

La partie programmation technique et web accessible est tout aussi importante. D'autres thèmes sont développés dans les modules « Sciences du Handicap » qui intègrent les aspects du domaine médical au sens large. Par exemple, des modules de neurologie nous permettent de mieux appréhender le fonctionnement du cerveau et les origines de certains Handicaps. De même, les modules ergonomie nous montrent comment définir les besoins de la personne et ainsi mettre en place les solutions les plus adaptées.

Quels sont les débouchés métier qu'apporte cette formation et lesquels envisagez-vous ?

Les débouchés sont essentiellement centrés sur la gestion de projet, sur les domaines de l'accessibilité Web ou de l'accessibilité bâtiment. Cette formation a l'avantage aussi d'envisager la partie commerciale produits, dans la partie vente ou dans la partie recherche et veille.

Mon stage actuel au CRNT est centré sur le projet INDI « Investir le Numérique pour Développer l'e-Inclusion ». Je pense que c'est typiquement un projet porteur et prometteur pour des perspectives d'avenir

Ce projet concerne pour le moment uniquement la région Hauts-de-France, mais s'il poursuit son évolution, il risque fort d'être déployé sur l'ensemble du territoire, et pourrait changer les habitudes de chacun pour ce qui concerne la relation aux Handicaps.

Ainsi, ce stage me permet de m'immerger dans les nouvelles technologies liées à

l'ergothérapie appliquée au monde du handicap. Le CRNT est géré par un Institut d'Education Motrice. De ce fait, sur place, on voit beaucoup de jeunes en difficultés motrices ou qui ont différents Handicaps, ce qui permet de réfléchir directement aux adaptations à envisager.

De la même manière, ce stage me permet d'entrer plus particulièrement dans le monde professionnel et de rencontrer à la fois fabricants et distributeurs, ce que j'ai pu faire à l'occasion du salon AUTONOMIC, véritable vitrine du monde du handicap. J'en profite pour remercier Thierry DANIGO pour son soutien au fil de mon parcours et Sébastien VERMENDEL, chef de projet au sein du CRNT.

Justement le salon AUTONOMIC, semble vous avoir apporté des éléments de réflexion en termes de gestion de l'accessibilité des personnes handicapées...

En effet, sur le salon AUTONOMIC, j'ai eu l'opportunité de converser avec plusieurs fournisseurs sur la question de l'accessibilité des personnes handicapées qui est encore aujourd'hui un problème de fond.

Pourtant l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public est précis. Ainsi à ce jour, toutes les structures sont censées être parfaitement organisées pour accueillir sans difficultés les personnes en situation de Handicap... nous savons bien qu'hélas c'est très loin d'être le cas... souvent des solutions placebo sont mises en place au lieu de vraiment chercher à résoudre les situations qui pourraient poser un problème.

Outre les circuits, plusieurs questions se posent dont par exemple :

- Qu'en est-il en cas de panne d'ascenseur pour l'accessibilité d'une personne handicapée ?
- Quelles sont les solutions pour l'évacuation des personnes handicapées en cas d'incendie ?
- Quelles sont les responsabilités légales dans le cadre de l'évacuation et du transport des personnes handicapées en cas d'incendie ?
- Comment améliorer la signalétique d'information et de circulation ?

... bref autant de questions qui nous ramènent souvent à un état de fait : nous n'avons toujours pas la réponse.

Il est ainsi évident qu'un chantier très large s'ouvre à nous en matière de gestion des flux, mais aussi en termes de recherche et d'innovation pour apporter des solutions concrètes et souvent très peu coûteuses. Mais à mon sens il faut savoir allier évolution technologique et l'humain qui reste le cœur du problème... pour que la personne en situation de Handicap d'une certaine manière puisse « oublier » son Handicap ?



Quelles sont les autres problématiques que vous avez identifiées ?

La communication sur les progrès technologiques reste une question de fond. Par exemple, lors de présentation de produits avec certains fabricants, nous avons pu découvrir un nouveau stylo-scanner qui permet aux étudiants dyslexiques ou dyspraxiques de scanner les cours, d'utiliser un dictionnaire intégré, un enregistreur et qui comporte d'autres fonctions toutes aussi intéressantes qu'utiles et ainsi de mieux suivre leurs formations. Qui est informé de cette réelle avancée technologique ? Concrètement les canaux d'informations sur ces avancées sont très discrets... alors que les solutions apportent une vraie plus-value pour la personne.

Le CRNT mais aussi l'association Hacavie disposent de bases documentaires très renseignées qui permettent justement cet accès à l'information et très prochainement des vidéos tutoriels seront mises en ligne sur l'accès aux outils techniques numériques.

Comment percevez-vous le positionnement de CAHPP ?

Selon mon ressenti, CAHPP se présente comme un acteur incontournable dans le secteur de la Santé, et qui sait prendre en compte tous les besoins des établissements quels que soient leurs profils, et quels que soient les types d'attentes, y compris sur le plan de l'équipement.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le domaine du handicap, CAHPP offre une large gamme de réponse en termes de besoins en matériel avec une vraie démarche compétitive spécifique pour les adhérents. Néanmoins, une piste de réflexion serait peut-être à envisager sur les technologies ou le petit appareillage, ou même éventuellement proposer un service de conseil en accessibilité, ce qui permettrait d'avoir un spectre complet.

Contact : Jade Nocca - 01 55 33 54 37 - jnocca@cahpp.fr

CAHPP vous propose des réunions d'information sur la sérialisation

1 médicament sur 10 vendus dans le monde est une contrefaçon, notamment dans les pays pauvres engendrant selon l'OMS de 100000 à 1 million de morts par an en raison de la non conformité de ces produits ou de la présence de substances dangereuses

Le 9 février 2019 seront mises en application les règles européennes relatives à la lutte contre la falsification des médicaments à usage humain.

La directive européenne sur la sérialisation des médicaments 2011/62 du 8 juin 2011, dite « Médicaments falsifiés », prévoit en effet les mesures à mettre en place pour sécuriser la chaîne de distribution du médicament dans l'Union européenne. Le règlement délégué (UE) 2016/161 précise l'ensemble des dispositions de cette directive. Ces règles reposent sur la mise en place d'un dispositif anti-effraction et d'authentification à apposer sur les conditionnements de médicaments soumis à prescription.

CAHPP vous propose ce thème de réunion d'information afin de mieux en comprendre les enjeux grâce à l'intervention de FRANCE MVO et vous accompagne dans cette démarche avec la présentation des offres des 3 prestataires CAHPP.

. 16 octobre à Lille
. 23 octobre à Amiens

Contact :

Richard Audigier
Tél. 01 55 33 60 75
raudigier@cahpp.fr

L'urgence d'agir : un pré-diagnostic, 92 questions, une journée – Retour d'expérience en 5 questions

Franck Jordane du SSR le Vallespir au Boulou (66) a sollicité CAHPP pour un pré-diagnostic développement durable au 1^{er} trimestre de 2018. Le pré-diagnostic a eu lieu en juillet 2018, retour sur cette journée un peu spéciale.

M. Jordane, quel est le déclic qui vous a poussé à solliciter CAHPP pour le développement durable ?

La poursuite des objectifs de développement durable est finalement assez récente dans l'établissement (voir ci-dessous), notamment dans les actions terrain, lisibles par nos patients et professionnels. Nous avons tout de même besoin de trouver un second souffle, après des premiers résultats concluants en termes d'économies de ressources et d'efficacité de nos tris des déchets, pour aller plus loin. Se comparer aux autres établissements de santé, partager les bonnes idées, importer les expériences remarquables nous paraissent être de bonnes idées. S'adresser à CAHPP, bénéficier de son diagnostic et échanger avec une chargée de mission ayant une vision transversale a été efficace rapidement.

Pouvez-vous nous raconter comment s'est déroulée cette journée de travail ?

Nous l'avons organisée ensemble, à la fois comme un audit et un temps d'échange. Nous avons ensemble rappelé les objectifs de la journée le matin : identifier des pistes d'amélioration de notre politique. Madame BOU, fort de son regard, s'est posée avec des responsables de service des différentes fonctions de l'établissement, pour valoriser les actions entreprises, dialoguer sur les idées d'amélioration, sélectionner les actions envisageables au regard de l'expérience des autres établissements de santé adhérents CAHPP. Après ces entretiens et une visite approfondie de l'établissement, la synthèse de fin de journée avec un grand nombre d'interviewés a permis de prioriser des idées ou thèmes d'amélioration. Cela a été vécu comme une journée d'échange, de valorisation des actions efficaces existantes, de force de propositions.

Quels sont, en bref, les 3 mots qui résumeraient cette journée ?

Ouverture d'esprit, partage d'expériences, réalisme

Et vos résultats, souhaitez-vous nous en faire part ?

Un diagnostic de nos pratiques a été finalisé. Nous souhaitons fièrement le partager avec tous nos professionnels et le montrer à nos patients. Des idées d'action d'amélioration ont été trouvées lors de cette journée, nous sommes en train d'en tirer un plan d'action comme la mise en œuvre d'un jardin thérapeutique, des actions de sensibilisation zéro déchets dans l'année, lutter contre le plastique (avec CAHPP d'ailleurs) et le gaspillage alimentaire. Nous sommes repartis boostés pour un certain nombre de mois ou trimestres grâce à ce diagnostic de soutien, merci à ce partenariat constructif.

En Bref, le SSR le Vallespir

Créé en 1968, le Centre SSR Le Vallespir est situé au Boulou (66150) sur un parc boisé face au Mont Canigou, en bordure du Tech et à moins de 25 kilomètres de Perpignan. Sa capacité historique de 100 lits ou chambres médicalisées (96 à ce jour, toutes individuelles), permet d'accueillir des patients qui proviennent :

- d'une part, en soins de suite polyvalents et/ou palliatifs (8 lits dédiés reconnus historiquement), principalement des services de chirurgie digestive, viscérale, urologique ou encore d'oncologie pour des soins de support,



- d'autre part, en secteur digestif, métabolique ou endocrinien où les patients provenant d'établissements hospitaliers ou de leur domicile sont pris en charge pour leur obésité et/ou leur diabète (activité diététique historique de l'établissement).

a. Nombre de lits : 96, donc

b. Superficie 3900 m² utiles sur un terrain de 16.000 m²

c. Histoire et DD

Même si une démarche institutionnelle des établissements UGECAM Occitanie était formalisée depuis quelques années, les thèmes liés au développement durable ont été abordés concrètement. D'abord dans une perspective de diminution des consommations d'énergies et fluides ou de tri des déchets, relativement tardivement en 2017. Accompagnés ensuite par notre communauté de communes (du Vallespir, dans les Pyrénées-orientales) et en coordination avec l'ensemble des établissements de l'UGECAM Occitanie, l'ensemble des piliers du

développement durable a ensuite fait l'objet d'une réflexion pour déterminer des objectifs et plans d'actions repris dans le projet d'établissement d'une part, dans les actions au quotidien ensuite.

d. L'avenir ?

L'ambition est de motiver progressivement tous les professionnels de l'établissement dans des actions quotidiennes qui permettent de poursuivre nos objectifs de protection et préservation de l'environnement, de promotion de développement social de ces professionnels, de favoriser l'efficacité économique durable de l'établissement. Les moins de 30 ans sont finalement assez sensibles aux thèmes liés au respect de l'environnement, au partage de valeurs sociales : réussissons à les associer à des pratiques vertueuses, ils seront des guides dynamiques et notre avenir à tous n'en sera que meilleur pour l'établissement d'abord, un peu chacun chez soi ensuite j'en suis sûr.

Contact : Cathy Bou - 01 55 33 61 15 - cbou@cahpp.fr

Conseillers régionaux

Prenez contact !

L'équipe de conseillers CAHPP est composée de 8 personnes sur toute la France. Ils sont accompagnés dans leur fonction par un Directeur commercial et un Responsable Grands Comptes qui sont chargés de l'animation du réseau et de la gestion des grands comptes comme les différents groupes financiers ou associatifs.

Leur mission est d'être au quotidien au contact des différents décideurs et acheteurs des structures de santé sanitaires et médico-sociales.

Les objectifs de leurs visites sont multiples et mettent en avant les différents produits et services CAHPP :

- . Optimiser le budget achat de l'établissement, par poste, en proposant la pertinence de notre référencement, par le biais de benchmark, mais aussi en incitant à participer à nos différents marchés d'engagement (médicaux et techniques), vraies sources d'économies pour les établissements (de l'ordre de 10 à 30% par ligne).
- . Détecter, avec les différents décideurs, les problématiques organisationnelles (bloc opératoire, circuit du médicament, flux logistiques...) rencontrées au quotidien et déterminer dans quel cadre notre service Audit et Conseil peut les accompagner.
- . Aborder l'actualité et les nouveaux services proposés (formation, développement durable, sérialisation...).

Nous mettons l'action sur la qualité de nos rendez-vous terrain notamment au niveau de la prospection commerciale qui constitue un axe très important de notre développement.

Sur les 12 derniers mois, les conseillers ont porté leurs actions auprès de 5000 acheteurs et décideurs. Les actions, relayées et suivies ensuite par l'ensemble des spécialistes de CAHPP, permettent d'être reconnu comme un véritable partenaire des établissements de santé.

N'hésitez pas à prendre contact ; toutes les coordonnées sont sur le site www.cahpp.fr

Bienvenue chez CAHPP

. Vanessa Munoz

Après 10 ans en milieu hospitalier en soins à domicile et en service de pédiatrie, ainsi que d'autres services de soins, Vanessa s'est réorientée vers le métier d'acheteuse. Son souhait était de travailler dans les achats de dispositifs médicaux c'est pourquoi, elle a repris des études. En 2017, elle obtient un master 1 en achat.

De ce fait, elle a choisi le poste d'acheteuse au DM-DMI chez CAHPP.

Vanessa s'occupe également de la partie vétérinaire. Pour laquelle CAHPP est en train de réaliser un catalogue.

. **Jean-Luc Leckler**, recruté en tant que conseiller régional région Est ; de formation : infirmier de bloc opératoire toute spécialité, Jean-Luc a travaillé 10 ans chez Paul Hartmann en tant que Chef de produit / chef de projets pour la gamme Dispositifs Médicaux.

. **Vincent Fouquet**, 45 ans rejoint l'équipe des Marchés Publics.

Ces quinze dernières années Vincent a occupé un poste éducatif au sein de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés), en permettant d'appréhender tous les aspects liés au domaine médico-social, à l'accompagnement de la personne et aux partenaires entourant cette profession.

Vincent a souhaité développer ses compétences et connaissances juridiques liées au domaine hospitalier et médico-social, c'est pour cela qu'il a passé le diplôme de la Capacité en droit. Continuer dans ce sens s'est fait tout naturellement. Cela lui a permis la mise en place de son envie de reconversion dans un domaine relatif à l'achat public et la logistique hospitalière.

Prestations du service Biomédical et technique : comment CAHPP vous accompagne ?

OBJECTIFS

- . Optimisation des investissements et de leurs exploitations (utilisation, retour sur investissement, pertinence technologique, innovation),
- . Accompagnement personnalisé (conduite du projet, bilan d'exploitation),
- . Expérience de plus de 25 ans dans les secteurs privés et publics.

SECTEUR MÉDICAL

Ingénierie hospitalière dans les équipements biomédicaux

- . Conduite du projet d'équipement d'une clinique chirurgicale (Blocs opératoires, Soins intensifs, Réanimation, Maternité, Radiologie, Stérilisation),
- . Evaluation des choix sur la base du retour sur investissement et la pertinence professionnelle,
- . Conseil sur les choix des équipements et l'intégration des innovations technologiques.

Maintenance du matériel médical dans les cliniques chirurgicales

- . Audit du fonctionnement existant (contrats, ressources humaines, budget),
- . Proposition d'un plan de progrès,
- . Accompagnement personnalisé sur le suivi de l'exploitation.

SECTEUR TECHNIQUE

Investissements en matériel technique (Chaudière, Climatisation, Centrale d'air, Centrale Incendie, Centrale Téléphonie, Appel malade, Vidéosurveillance)

- . Evaluation de l'adéquation entre les besoins et les solutions techniques existantes,
- . Evaluation du coût de possession (achat, maintenance),
- . Conseil sur le choix technico-économique.

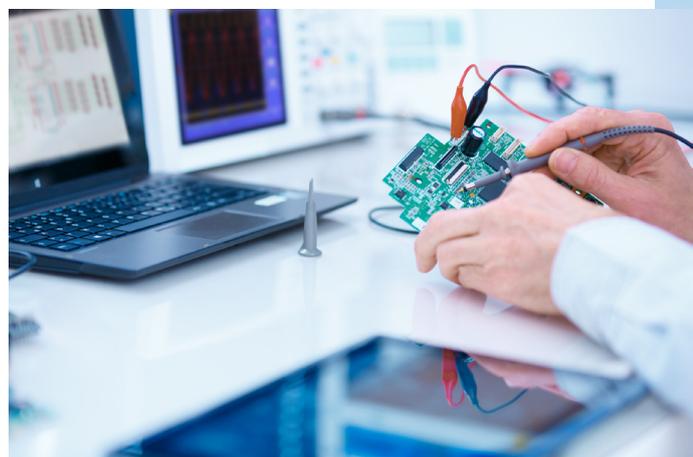
Maintenance des équipements techniques

- . Audit du fonctionnement existant (contrats, ressources humaines, budget),
- . Proposition d'un plan de progrès avec l'intégration des fluides (gaz, électricité, eau),
- . Accompagnement personnalisé sur l'exploitation.

ENERGIE (gaz, électricité)

- . Plus de 300 établissements sur le marché du gaz et l'électricité.
- . Sélection des meilleures offres par la mise en concurrence permanente des fournisseurs du marché et les groupements d'achat périodiques.

Contact : Elias Bitar - Tél. 01 55 33 60 80 - ebitar@cahpp.fr



En Bref n° 69 - Septembre 2018

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Comité de relecture : Isabelle Hamelin
Jean-François Capozzi



www.cahpp.fr